



GRAND PRIX DE CICE BLOSSAC

1 et 2 octobre 2022

Règlement de l'épreuve

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs.

1/ Formule de jeu

36 trous stroke-Play Brut / 18 trous par jour.

Epreuve ouverte aux joueurs amateurs français licenciés à la FFGolf et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale.

Certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGolf et droit de jeu fédéral à jour au plus tard à la date limite des inscriptions.

2/ Marques de départs / Nombre de joueurs

Départs repères bleus (Dames) et blancs (Messieurs).

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses étrangers non licenciés en France classés dans les 1500 premiers du WAGR puis les joueurs de catégories minimales, benjamins ou moins de 13 ans titulaires de la licence or Elite de l'année 2022 qui ne rentreraient pas dans le champ des joueurs avec leur classement, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, à la clôture des inscriptions puis de l'ordre des index.

L'index retenu sera celui en vigueur au 16 septembre 2022, date limite des inscriptions.

Si le champ de joueurs n'est pas complet à la date limite d'inscription il pourra être complété ultérieurement selon la décision du comité d'organisation

Le champ de joueurs et joueuses est limité à 96 (conformément au Vademecum).

Le comité d'organisation se réserve le droit d'accorder un certain nombre de wild-cards dans la limite du nombre fixé dans le vademecum.

3/ Droits d'engagement

	Joueurs (ses) extérieurs	Membres Cice-Blossac et UGolf
- Adulte	80 €	40 €
- Jeunes 19 / 25 ans	40 €	20 €
- Jeunes de 18 ans et moins	20 €	10 €

La partie de reconnaissance du vendredi 30 septembre 2022 est incluse.



4/ Clôture des engagements

Le vendredi 16 septembre.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

5/ Inscriptions

Uniquement par courrier accompagné du droit d'engagement à renvoyer à :

Association sportive du golf de Cicé-Blossac / Avenue de la Chaise / 35170 BRUZ

6/ Tirage des départs

Les départs du 1^{er} tour se feront conformément au Vademecum fédéral :

Prendre la liste d'entrée, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3

Les départs pour les dames sont à adapter en fonction du nombre d'inscrites. Elles pourront être réparties dans un seul ou plusieurs blocs

Les départs du 2nd tour se feront dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

7/ Départage

Play-off « trou par trou » pour la 1^{ère} place des classements généraux (Dames et Messieurs), sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve.

En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement avec départage automatique par RMS deviendra le classement définitif.

8/ Prix

Trophée aux 1^{er} des classements généraux Dames et Messieurs.

Autres prix : 2 prix Dames et 2 prix Messieurs.

9/ Remise des prix

Dimanche 2 octobre 2022, 15 minutes après la remise des cartes de la dernière partie ou de la fin d'un éventuel play-off suivi d'un cocktail.